

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 7 janvier 1871

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (3)

Collation 7 p. (176r, 177v, 178r, 179v, 180r, 181v, 182r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 7 janvier 1871, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 09/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/28169>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 janvier 1871](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Cambrai (Nord)

Description

Résumé Sur l'échange de lettres entre Godin et son fils en décembre 1870 et en janvier 1871. Godin indique à Émile que sa lettre lui sera remise par madame Cottenham. Godin fait à Émile un récit détaillé de l'arrivée des Prussiens à Guise et de la manière dont il a été fait prisonnier. Godin interrompt son récit en espérant qu'Émile est en ce moment tranquille à Cambrai.

Notes Destination : d'après le texte de la lettre.

Mots-clés

[Actualité](#), [Aliments](#), [Familistère](#), [Guerre](#)

Personnes citées

- [Cauvain \[monsieur\]](#)
- [Cottenham \[madame\]](#)
- [Gauchet \[monsieur\]](#)
- [Guilbaud \[capitaine\]](#)

Événements cités [Guerre franco-allemande de 1870 \(19 juillet 1870-29 janvier 1871, France\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)
- [Longchamps, Vadencourt \(Aisne\)](#)
- [Place d'Armes, Guise](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal,

établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familistère, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familistère. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familistère ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 01/06/2024

Guise le 7 Janvier 17

Appuyé sur l'avis

je viens de recevoir les
lettres du 2 et 3 Janvier
en même temps, que j'avois
par dis dises Délégués.

mes dernières lettres portent les
dates des 23 26 et 29 d'abre 1711.
Le 4 Janvier j'avois reçu
l'avis de leur nomme par le
Colonel. mais j'avois pas reçu
alle que, la dis Maréchal écrivit le
14 Janvier.

meus siétons plus intrappé
elle fuis à la ville des prud'hommes
le 7 d'abre, 10 heures 1/2 du matin
la marche du corps de cavallerie
étoit annoncée, tenant sur la route
de l'ouche, la ville au soleil
le capitaine Guibaud arbal port.
Son échelle dans guise à la fin
de qua ^é il est il étoit si mal
garde que c'est la rumeur publique
qui a appris à la compagnie
que l'ennemi approchait de
Guise, aussi les mobiles ont

sorte à leur facile et je voul
perdu en avant sans ordre sur
les hautes de la prairie où on
voyait venir des voleurs prenir
une fusillade sanglante dans les
bois et dans les environs de la
ville, les voleurs quittaient groupé
ment et se disait et une canonnade
communie de l'ouest de marquer
un préfable siège au dessus
du bureau de l'ordre pénétrant
beaucoup plus le Familière où
l'un des voleurs était tombé dans
ent il une grande partie
les voleurs, après 20 minutes
à peu près de ces combats
et des voleurs commençaient à faire
arrivaient au rond d'arbre à la
de la hauteur de l'ordre il fut
leur entrée en ville après avoir
fait une décharge et de précipiter
aussi vite autour de Familière
on me demanda où je me présentai
aussitôt et il me dirent que plusieurs
leur prisonnier et qu'il fallait le
tuer si je fus ainsi tiré sur
la place au milieu des voleurs
la troupe arrivait par bateaux
tous, on me présente un fusil

qui me fut donnée les
instructions à suivre, en
me disant qu'il se voulait
de me faire une autre demande
plus tard.

il fallait pour millésimes
1700 et 1711, 2000 de francs et
2000 de guilde, en une heure sur
la place, et puis 300 écus en chausse
moultaires (cette) d'autre choses il n'en
apris, la plus nide je ne sais le
dans lequel à payer 10.000 francs pour
le bûcher, à 7 heures du matin
je me rendis au pied du gibet
je lui rappelai l'abîme de misère
dans lequel, et le misere de nos
classes ouvrières, je le trouvai très
bien éprouvé il me dit qu'il connais
rait mon nom éprouvé longtemps
qui devait que j'avois beaucoup
fait pour les ouvriers, il me dit
enfin : Lebey je vous adieu quelques
argent a que vous pourrez appuyer
le moi ouvrier et nous strengthen
able : il me donna la main et
les deniers tout allait donc pour
le misere et je pensais enfin
que le prochain jour tant le bûcher
matin la ville en frise me devrait

4

pas trop épuisé. Pas à pas, je
vais longer et me souhaiter, je m'arrête
suis : mais à 10 heures le devoir
me frappe à ma porte un project
de travail mûr et tel qu'il faut me
laisser et le distinguer que je suis, chemin
faisant je vis la catastrophe malice
passer sur le plan, des putos de
l'infanterie tout le long de la route
que je traversais, au bout d'auquel
je conduisais, j'entendais des murmures
d'indignation de mon approche, et
à arriver sur le plan un
chiffre en bois de quel grande, le
principale instant mis en marchant
le point pour lequel et en courant
en allemand prompte que il y avait
quelque chose de grave à mon
sujet. Je fus conduit sous le pont
de la maison de M. Lassalle dans
le plan, où il y a tel un port pour
garder 30 meubles fait prisonniers de
la fourme avec le capitaine Guibaud
par celles de marche que j'entendais
de petits dans un auberge à Villers
par quelques personnes pressées qui
se sont dirigées de ce côté
en fait pour moi le moment le
plus amusant que je lui gar

180

je fusseis sous letre de
la reue de cette maison, j'eus
affendant lepre supurme qui
fut a l'origine de la mort, pendant a l'heure
de l'heure ou il fut a l'origine de la mort,
qui fut a l'origine de la mort,
apres de messe, une mortuaire
de corps de pieds et de corps de
pieds et il disignoit le bue
du fond de la reue et mon etat
le plus urturable pour
me fusiller le lendemain matin.
a bout chace je m'assis l'autre
apres que les brutalites
de quelques demandes desplacées
que je formulais.
je fus enfin enlevé a quelques
pas de la dans le corps de la
mort et au plus de la mort
maison de la Goutte huissier
ou je fus faire la mort dans
un coin au milieu de vingt
hommes comprenant le juge
je compus a la mort et a la mort
de la mort que j'avoit entre les
mains que j'avoit devant une
un autre mort et que j'avoit
en arme mon a me dire
a vous beauprécous, donnez

jeune faire faire faire pour faire
leur promesse de ne pas faire de
mal aux autres et de tout faire
de leur meilleure force et
il n'y a fait pas trop, il a laissé faire
les débats entre eux deux.

Le lendemain un officier vint
me dire que j'étais accusé de vol
des armes malgré le fait qu'il avait
été donné à ses appartenir sur la place
et faire un bruit mais qu'il y avait
une perquisition afin de déterminer
ma correspondance et l'absence
de armes, 300 francs et une valise
perdut et son fils la veille de
l'assassinat de son oncle et
me trouvait naturellement pas armé
et un impact qui le coupait
dans le bras de la main pour faire
un autre.

Deux jours après un officier vint me
dire qu'il était accusé de faire faire
surpris à un officier dans son lit
dans la nuit de son mariage le
quel il a été tué.

Arrivé devant le juge il me dit
qu'il fallait faire une perquisition pour déter-
miner si le coup qui a été fait à son fils
avait été fait par le compagnon ou non
bien que mal à ce qu'il a été dit

meslants amis à Guémené
 ont fait de tels rapport
 sur vous qu'il fait de mon
 devoir de le faire entendre
 Je suis responsable de la mort
 de mes hommes et elle était
 nécessaire vous dire en compren-
 dant que tout cela n'est qu'un
 message périlleux qui est arrivé
 et je vous demande de bien vouloir
 bien me faire livrer à la famille
 et après cela, je vais devoir à lui
 de répondre que je me suis
 à la démission et il me donnera
 la main. et deux heures après
 il viendra avec deux hommes
 à la Familière et les violer

Je m'arrête pour aujourd'hui
 le suis encore fatigué et un peu
 différent mais je comprends
 que cela a été de la mort
 de chéribables détestables

Je ferai de mon mieux que vous
 êtes en un moment tranquille à
 combattre cela me voudra me
 jurer à être

Ton dévoué père
 François